Parcours client protester un avis de paiement

Un avis de paiement est envoyé suite au constat d'une infraction pour non paiement du péage dans le délai réglementaire (72H pour les trajets en flux libre) : il comporte le montant du péage dû + une indemnité forfaitaire de 10 euros qui passe à 90 euros au bout de 20 jours

si vous souhaitez contester l'avis de paiement, vous pouvez effectuer une protestation dématérialisée depuis le site de paiement aliae.com, sur un des 3 cas possibles (cf. carte de protestation sur l'avis de paiement) Protester sans se connecter à son espace client

Choisissez « régler une constatation de non-paiement ou un avis de paiement »



Protestation



Version PC

Choisissez « régler une constatation de non-paiement ou un avis de paiement »





Où trouver votre n° d'avis de paiement

Version PC





Version Mobile



Où trouver votre n° d'avis de paiement





Si la case « j'étais avec un véhicule de location » est cochée







Connectez-vous à votre espace client.



Protestation

Le parcours de protestation : Compléter votre demande Version PC

Une fois votre n° d'avis de paiement renseigné ou une fois connecté à votre espace client et la plaque d'immatriculation choisie, il vous est possible de voir vos trajets dans le détail.



Le parcours de protestation : Compléter votre demande



Version Mobile

Pour protester un avis de paiement, cliquer sur « Complétez votr e demande »















5 Choix du motif de la protestation



Version Mobile

I



Les motifs possibles pour protester un avis de paiement

CARTE DE PROTESTATION

 Cas 1 : prêt ou location du véhicule (joindre impérativement à ce talon le nom, le prénom, le sexe, la date de naissance, l'adresse et le numéro de permis de conduire de la personne qui conduisait ou était susceptible de conduire le véhicule, ainsi que, le cas échéant, la copie du contrat de location).

 Cas 2 : vol, destruction, vente ou cession de véhicule, usurpation de plaque d'immatriculation (joindre impérativement à ce talon le récépissé de dépôt de plainte pour vol, la copie du récépissé de prise en charge pour destruction du véhicule ou les copies de la déclaration de cession du véhicule et de son accusé d'enregistrement dans le système d'immatriculation des véhicules).

 Cas 3 : autre motif (joindre impérativement à ce talon votre protestation écrite accompagnée des pièces justificatives relatives par exemple au paiement du péage et à son montant).



Pour en savoir plus sur la protection des données personnelles : Comment sont utilisées et protégées mes données personnelles ?



Version Mobile

4 Justificatifs et informations personnelles



Pour en savoir plus sur la protection des données personnelles : <u>Comment sont utilisées et protégées mes</u> <u>données personnelles ?</u>

ALIAE

Je souhaite recevoir une alerte à chaque passage en attente de paiement sur l'A79 sur

FR EN DE IT ES



ALIAE



Motif de la protestation : Cas 2 : destruction de véhicule, (la copie du récépissé de prise en charge pour destruction du véhicule) Pièce jointe : Récépissé de prise en charge pour destruction du véhicule

Un e-mail récapitulatif vous a été envoyé à l'adresse clientA79@gmail.com

REVENIR À L'ACCUEIL

Protestation



Version PC

⑦ CENTRE D'AIDE

ESPACE CLIENT

Récapitulatif de la protestation

Protestation

FR EN DE IT ES ALIAE 0 ESPACE CLIENT 04/11/22 Dossier n° 000000000000000 AVIS DE PAIEMENT MOLINET -> MOLINET-EST Réseau ALIAE 90,30€ 0,30 € de péage 90,00 € d'indemnité forfaitaire

Motif de la protestation : Cas 2 : destruction de véhicule, (la copie du récépissé de prise en charge pour destruction du véhicule)

Pièce jointe : Récépissé de prise en charge pour destruction du véhicule

Un e-mail récapitulatif vous a été envoyé à l'adresse clientA79@gmail.com

REVENIR À L'ACCUEIL

Mentions légales



Version Mobile